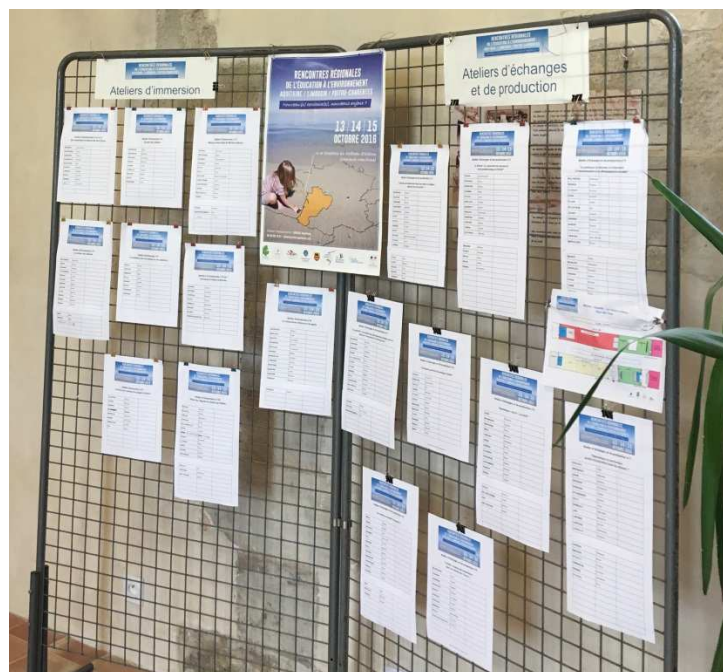




ATELIERS D'ÉCHANGES ET DE PRODUCTION



9 ateliers thématiques pour

- échanger et débattre autour de nos pratiques et expériences
- élaborer des pistes d'actions en EEDD pour les années à venir !

Cultivons la biodiversité dans nos villes et villages : objectif zéro pesticide ?

Animateur : Emilie GABET, CPIE de la Corrèze / Sève Limousin
Rapporteur : Cathy MAZERM, Corrèze Environnement / Sève Limousin

Témoignages

Katia JACQUEL, association Les Jardins d'Isis (Charente)

Présente le programme pédagogique « La mission Parmentier », puis « Les pesticides, ça sert à quoi? », film humoristique réalisé par K. Jacquelin et les enfants de l'école de Valence sur les dangers des pesticides, (2012).

Nadège GOUZILH, association Pour les Enfants du Pays de Beleyrne (Dordogne)

Présente son travail sur le thème du jardin au naturel, décliné à travers de nombreux projets : le jardin pédagogique, mais aussi des conférences et surtout une exposition itinérante destinée à sensibiliser les jardiniers amateurs aux pratiques naturelles.

Emilie GABET, CPIE de la Corrèze et Cathy MAZERM, CORREZE environnement

Présentent l'opération « Objectif zéro pesticide dans nos villes et nos villages » menée depuis 2009 en ex-Limousin et en particulier la démarche et les outils pédagogiques.

Les 3 témoignages ont montré la diversité des actions possibles et des publics visés :

1) Les Jardins d'Isis en partenariat avec Charente Nature et le GRAINE Poitou-Charentes s'appuient sur la « Mission Parmentier » pour sensibiliser les cycle 3 à la réduction des pesticides. Ce programme pédagogique est soutenu aujourd'hui par Calitom (service public des déchets en Charente) dans le cadre du programme pédagogique « jardinage au naturel ». Les objectifs :

- Prendre conscience de la présence des pesticides dans notre quotidien
- Comprendre la diffusion des pesticides dans l'environnement et ses effets sur les êtres vivants et l'homme
- S'interroger sur les besoins fondamentaux qui sous-tendent l'usage des pesticides
- Découvrir, proposer et/ou mettre en œuvre des pratiques alternatives à l'usage des pesticides.

Le programme se décline en **4 séances d'animation** de 3 heures chacune :

- 1^{ère} séance « les êtres vivants » pour identifier les besoins des êtres vivants (plantes, animaux, êtres humains)
- 2^{ème} séance « planter pour produire » pour comprendre ce qu'induisent des objectifs de production et de rentabilité pour notre culture
- 3^{ème} séance « utilisation des pesticides » pour mettre en évidence l'utilisation des pesticides et de comprendre leur mode de diffusion dans l'air, l'eau et la terre
- 4^{ème} séance « conséquences » pour comprendre les conséquences des pesticides sur la chaîne alimentaire et la santé humaine.

Katia a également parlé de son expérience de réalisation de petits films avec les enfants, et de la « polémique » créée autour des propos de ces derniers, pourtant encadrés et validés par l'enseignant. La forme vidéo pose plus de questions et a un impact plus important, semble-t-il, que les expositions de dessins, peut-être à cause de la diffusion plus large.

2) L'association Pour les Enfants du Pays de Beleyme allie à la fois chantier d'insertion (construction de meubles et aménagement paysager) et Education à l'Environnement. Nadège a présenté l'exposition conçue par son association « Les pesticides, c'est pas automatique ». Cette exposition dédiée aux jardiniers amateurs girondins, propose de découvrir les dangers des pesticides tout en mettant en avant des solutions concrètes alternatives.

Dans un souci d'exemplarité et afin de réduire son impact sur l'environnement, elle a été éco-conçue en privilégiant l'utilisation du bois, le travail de bois locaux (pin maritime, acacia, douglas...) issus de forêts gérées durablement, l'emploi de peintures et lasures éco-labellisées, l'utilisation d'une impression écologique respectant le label Imprim'vert pour les panneaux et la plaquette, des prestataires de services aquitains. En outre, la fabrication du mobilier et de la maquette a été réalisée par un Atelier Chantier d'Insertion.

3) Le CPIE de la Corrèze et CORREZE Environnement ont présenté la charte limousine « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages », animée par 5 partenaires associatifs : Limousin Nature Environnement, les CPIE de la Corrèze et des Pays Creusois, CORREZE Environnement pour la partie accompagnement pédagogique et la FREDON Limousin pour l'accompagnement technique.

Depuis 2009, ce sont plus de 160 collectivités qui sont signataires. Les publics visés en priorité par cette opération sont les élus et les agents. Les communes volontaires s'engagent et font l'objet d'un diagnostic partagé de la gestion de leurs espaces publics, d'une proposition de préconisations adaptées, de sensibilisation et formation des agents, élus et habitants. Pour cela, les associations s'appuient sur une méthodologie et des outils communs. Emilie et Cathy ont présenté l'exposition (réalisée par Loiret Nature) et le jeu de rôle support. La particularité de cette Charte est qu'elle est portée par les associations, soutenues financièrement par l'Etat, le Conseil Régional, les Conseils Départementaux et les Agences de Bassin. La présentation a soulevé la question de l'harmonisation des différentes Chartes existantes dans nos anciennes régions.

Leviers identifiés

- Elargir les publics visés pour les amener à coopérer sur un projet commun, chacun avec son champ d'action : les jeunes (scolaires ou autre) mais également les adultes en situation professionnelle (équipe éducative, cuisiniers, ouvriers, fonctionnaires ...), les élus, les citoyens
- Penser « action collective », éventuellement territorialisée et pas seulement action individuelle
- Mener des projets sur le moyen et long terme, avec un programme d'animations construits au fil du temps et prenant en compte les saisons
- Associer les professionnels : associer, par exemple, les adultes de l'équipe éducative aux projets visant les jeunes en formation
- Avoir le soutien de partenaires financiers et techniques: agences de l'eau, Ademe, Etat, collectivités, entreprises...
- Préférer l'entrée biodiversité à celle de pesticide, s'appuyer sur le beau, le sensible
- Associer des nouvelles connaissances (sciences et alternatives)
- S'appuyer sur la réglementation
- Intérêt gagnant/gagnant des liens entre chantier d'insertion et EEDD
- Penser à coupler culturel /social / environnement par exemple en proposant des formes différentes au sein d'une même animation (ex : repas/poésie/ contes/conférences...), en mixant les publics.
- Partager les expériences
- Partenariat inter-associations à développer
- Travailler avec les acteurs des différentes sphères
- Participer à ou proposer des formations professionnelles.

Freins identifiés

- Pesticides : sujet passionné et polémique qui peut mener à des incompréhensions, voire à des remises en cause du travail de l'animateur
- Les peurs des élus de s'engager
- Susceptibilité et peurs des agriculteurs sur le sujet
- Attention à ne pas culpabiliser le public visé et notamment les enfants
- L'engagement dans une action reste souvent une décision politique et non citoyenne, le geste technique prime alors qu'un accompagnement pédagogique est nécessaire, y compris auprès des personnels qui gèrent les espaces.
- Attention : bien réfléchir à la maintenance des expos !
- Besoin de financements pour accompagner les actions.

Recommandations et pistes d'actions

- Faire vivre un réseau entre acteurs
- Recensement des actions, outils, expo...
- Rencontres à thèmes
- Proposer des formations et/ou accompagnements (agents, élus, professionnels, animateurs, élèves de formations initiales)
- Créer un dispositif pédagogique à l'échelle de la grande région (collèges et lycées, élèves et équipe pédagogique, voire pour les habitants et élus)
>> Réfléchir aux portes d'entrée qui pourraient être « biodiversité », « culture naturaliste », « consommation »...
- Nécessité ou pas d'harmoniser les chartes locales ?

Les 3 témoignages ont montré également que la question de départ « Pourquoi et comment l'EEDD peut-elle accompagner une collectivité et/ou un établissement scolaire dans la gestion de ses espaces en protégeant la biodiversité et la santé publique ? » était déjà d'actualité sur nos 3 anciennes régions, et qu'il était nécessaire de mieux se connaître, de mettre nos expériences en commun, de mutualiser nos outils... au travers d'un groupe de travail, de journées à thèmes, et d'envisager, pourquoi pas, la création d'un dispositif pédagogique à l'échelle Nouvelle-Aquitaine...

Le littoral, un concentré de ressources et de problématiques d'EEDD

Animateur : Jean-Baptiste BONNIN, CPIE Marennes-Oléron

Rapporteur : Anne COUVEZ, GRAINE Aquitaine

Témoignages

Jacques BOUCARD, Université Populaire du Littoral Charentais (Charente-Maritime)

L'UPLC 17 a une mission générale d'éducation populaire destinée à favoriser les échanges sociaux sur le littoral picto-charentais en incitant les citoyens à échanger, mais aussi à contribuer à l'amélioration de la diffusion large de l'esprit critique, des savoirs et de la culture des points de vue et des arguments raisonnés, dans un esprit de mixité sociale, de citoyenneté, de démocratie, de gratuité et de coopération mutuelle.

Après la tempête Xynthia, il a paru nécessaire de procéder à un travail sur la connaissance de l'histoire d'un territoire, celle-ci contribuant à élaborer une mémoire qui doit être partagée par les experts, les populations côtières, les élus et l'ensemble des acteurs du littoral. Ce travail permet d'identifier des interactions entre l'homme et l'environnement, leurs évolutions et leurs impacts sur les territoires des rivages et des paysages.

Ce projet a reçu le soutien de la Fondation de France qui a permis le recrutement d'une chargée de mission, le recueil de documents dans la presse, la création d'une base de données disponible sur Internet et l'organisation de rencontres en décembre 2015. De nouvelles rencontres se tiendront le 18 novembre 2016 sur le thème « Ménager/aménager/déménager ».

La question de la formation est centrale dans ce projet : des agents techniques du littoral, formation non labellisée, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale n'intervenant pas, et des administratifs des collectivités locales (dans le cadre du CNFPT).

Isabelle LANDRIAU, E.C.O.L.E. de la Mer (Espace de Culture Océane du Littoral et de l'Environnement) (Charente-Maritime)

Cette association, présidée par Isabelle Autissier, a pour objet l'information, la pédagogie et la diffusion de la culture scientifique et technique sur les thèmes de la biodiversité marine et des espaces littoraux, en direction des publics les plus larges. Elle propose un dispositif pédagogique pour découvrir l'environnement littoral avec des fiches de présentation détaillées par activité, des dossiers pédagogiques pour les enseignants et des brochures.

Depuis 2009, l'E.C.O.L.E. de la mer co-organise les Rencontres Régionales de l'Éducation à l'Environnement Littoral. Le but de ces journées est de coordonner et d'améliorer à l'échelle régionale, les réflexions et actions de l'éducation à l'environnement sur la thématique du littoral. Les objectifs sont ainsi de développer une culture commune (appuyée sur des expertises), de débattre et d'échanger pour définir les objectifs, publics et moyens des actions à mettre en place, et enfin de produire des outils d'éducation et de sensibilisation à l'environnement littoral. Une cartographie des acteurs a été dressée et, à ce jour, une trentaine de structures ont déjà été identifiées sur le territoire picto-charentais.

Elle gère aussi un site web dédié aux métiers de la mer qui présente, pour chaque poste, les missions, les qualités requises, le diplôme d'accès. Une exposition pour découvrir ces métiers est disponible en prêt.

Alicia BARBARIN, CPIE Médoc (Gironde)

La **campagne Echo-Gestes Aquitaine** a pour objectif de promouvoir, auprès des usagers de la mer, des gestes pratiques et écologiques pour préserver la zone littorale à l'échelle de la façade atlantique aquitaine. Il s'agit de créer un réseau de professionnels relais, engagés dans la modification des comportements, pour limiter l'impact sur l'eau de la plaisance et du nautisme. La brochure « Vers une plaisance sans impact » est l'outil de sensibilisation de la campagne. Elle propose de bonnes pratiques pour chacun en traitant de différents thèmes (Les habitats marins, les activités sur le littoral, l'achat responsable, la vie à bord, les déchets, l'entretien du bateau, les habitats marins etc..). Cette campagne est en cours de déploiement à l'échelle nationale.

Jean Baptiste BONNIN, CPIE Marennes-Oléron (Charente-Maritime)

Un projet global sur Marennes-Oléron a été mis en place en ce qui concerne la pêche à pied. Son originalité : associer étroitement un volet scientifique approfondi (étude de la pression de pêche à pied, étude de ses impacts sur les milieux et les gisements), un volet pédagogique ambitieux pour améliorer les pratiques, et l'animation d'une nouvelle concertation des acteurs sur ce sujet.

Le programme, intitulé « REVE » (Reconquête Et Valorisation des Estrans) a ainsi permis de caractériser l'activité (225 000 personnes se succèdent sur les estrans du territoire chaque année), d'en préciser les aspects à corriger (renversement des rochers, gaspillage, viol de concessions, risques sanitaires, respect de la réglementation...) et de rompre avec la logique de conflits d'usages ou d'interdictions préventives. L'action porte ses fruits puisque l'on mesure des évolutions nettement positives des comportements et une amélioration des états écologiques des milieux et gisements impactés (estrans).

Ce projet local est déployé au plan national dans le cadre du projet européen LIFE qui associe 11 territoires côtiers métropolitains sur la question de la pêche à pied : établissement de diagnostics approfondis sur l'état de la pression de l'activité, sur l'état des milieux et des gisements ; actions de sensibilisation, concertation entre les acteurs concernés (administrations, scientifiques, associations, élus). Il s'agit à la fois de bien partager les constats et décider conjointement des actions à mettre en place concrètement, notamment en matière de pédagogie.

Quelques constats partagés

En plus des enjeux communs à la plupart des territoires, les littoraux présentent quelques spécificités à considérer dans nos projets pédagogiques :

- **La perspective du risque de submersion**, liée à l'augmentation du niveau de la mer, est sans doute l'enjeu principal à moyen terme. Il est délicat d'aborder ce sujet car les habitants du littoral ont souvent passé toute leur vie à investir dans l'idée d'habiter au bord de la mer ; l'idée

d'avoir à déménager, de ne pas laisser à ses enfants sa maison, est difficile à accepter et se heurte même à un déni énergique, relayé par les pouvoirs publics locaux qui ne souhaitent pas voir trop vite l'économie s'effondrer... En tant qu'éducateurs il faudra bien prendre notre part dans l'accompagnement des mentalités face à ces risques, sans oublier qu'on peut encore, en réduisant nos émissions de GES, atténuer le phénomène et peut-être sauver une partie de ces modes de vie.

Ce travail se heurte aussi à une faible propension de beaucoup d'élus à envisager l'EEDD comme une véritable solution de prévention. Là où l'on affecte facilement des dizaines de millions d'euros pour remodeler des digues de protection, on rechigne parfois à investir quelques milliers dans des actions permettant de réduire les émissions de carbone...

Même si cette action préventive doit se mener sur le littoral comme territoire d'exemplarité (car fortement touché par ces risques), elle doit aussi s'exercer partout car les molécules à effet de serre n'ont pas de frontière...

- Les littoraux sont également en quelque sorte le réceptacle des bassins versants et sont confrontés à un **problème de qualité des eaux**, voire de **quantité d'eau** notamment en été lorsque les coquillages ont besoin d'eau douce pour leur croissance. Une action de reconquête de cette qualité peut fédérer tous les acteurs du littoral (conchyliculteurs, professionnels du tourisme, pouvoirs publics et bien sûr éducateurs à l'environnement). Mais pour être efficace l'action doit là aussi s'adresser aux usagers des bassins versants.

- **Les publics sont également parfois spécifiques** : les littoraux attirent bien sûr de nombreux touristes, mais aussi beaucoup de retraités venus d'ailleurs. Ces publics méritent une attention particulière. Les touristes par exemple pourraient potentiellement être visés par nos actions dans la mesure où ils sont attachés au bord de mer une partie de l'année, mais doivent aussi comprendre que leurs comportements du quotidien, sur les bassins versants, influencent la qualité et l'avenir de leurs lieux de vacances. Ils ne doivent plus être seulement des « consommateurs » de mer.

- Il faut également tenir compte d'autres spécificités comme certains métiers typiquement littoraux (et les formations qui y sont liées), la question des poissons migrateurs liée également à l'approche de bassin versant, celle de l'extraction de granulats qui accentue le risque d'érosion et sur laquelle nous travaillons encore trop peu (alors que des solutions existent dans le recyclage et l'économie de béton). Les littoraux (et spécialement de nos jours les côtes atlantiques) sont soumises à une pression anthropique très forte, avec les conflits d'acteurs qui en découlent.

- Cette pression s'exerce notamment sur les **milieux naturels qui mériteraient une meilleure valorisation**, tout comme la **biodiversité** originale que l'on y trouve sur les estrans, les plages, les dunes ou encore les marais et estuaires.

Recommandations et pistes d'actions

Certaines actions existent déjà et ont fait leurs preuves localement.

Il est proposé d'en **continuer l'inventaire** (rôle des réseaux régionaux / les actes des rencontres littorales de l'ECOLE de la mer sont par exemple disponibles), et de les **déployer** en mettant au pot commun les outils (exemple : échelle de dégradation des déchets en mer...), contacts et savoir-faire existants :

- Formation de « médiateurs » ; professionnels du tourisme (les hébergeurs par exemple sont d'efficaces précepteurs), de la pêche, agents portuaires et commerces liés au nautisme (voir Echo-gestes), éco-gardes ou apparentés (Ré, Oléron), moniteurs d'activités nautiques (surf, Stand-Up-Paddle, Kite-surf...), animateurs de centres d'accueil, centres de formation du BTP (Egleton, Felletin).
- Sciences participatives : déploiement de « Vigie-mer » (cf. Muséum, UNCPIE et Fondation Hulot) ; développement de « sentinelles », suivi du trait de côte...
- Aires marines éducatives

Certaines thématiques relativement nouvelles mériteraient un travail spécifique en EEDD :

- La culture des risques littoraux, thématique délicate à aborder compte tenu du phénomène de déni déjà évoqué, et des visions à court terme qui dominent.
- Le lien Terre-Mer, la solidarité Amon-Aval : développer une « identité de fleuve », des réseaux à l'échelle des bassins-versants. Ex.: projet « Garonne grandeur nature ».
- La valorisation de la mer comme procurant des aménités bien sûr, mais aussi comme lieu de travail en associant les producteurs primaires.

Sur la forme, il est proposé d'utiliser des médias actuels (un groupe Facebook pour l'EEDD littorale?), de réaliser des séries de petites vidéos thématiques éducatives ou informatives, d'explorer les possibilités des *serious games* (jeux vidéo à contenus éducatifs).

Un nouveau projet spécifique a également été imaginé au cours de l'atelier. A partir des constats sur les publics (en forte proportion des personnes qui connaissent mal les réalités du littoral), il est proposé de créer le projet « Real-littoral » (nom provisoire à peaufiner), qui consiste à travailler sur les représentations des publics et à leur proposer en face une version plus objective des choses.

Les politiques territoriales et l'éducation à l'environnement et au développement durable

Animateur : Sylvaine COURANT, Pays Marennes Oléron
Rapporteur : Véronique LAGRANGE, DREAL Nouvelle-Aquitaine

Témoignages

Isabelle DENIS, DREAL Nouvelle-Aquitaine

Les Partenariats et Démarches Territoriales de Développement Durable (PDTDD) sont une manière d'approcher des territoires de manière transversale et multithématique.

- Encourager la coopération entre les collectivités et les associations.
- Encourager les acteurs de l'EEDD comme facilitateurs de mise en œuvre du projet, assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), réalisation d'actions (animations, ateliers, visites nature...). L'EEDD est vecteur de diffusion, de visibilité de la transition écologique et énergétique.
- Le soutien financier des institutions (Etat, collectivités...) marque leur implication et une reconnaissance affichée.

Sylvaine COURANT, Communauté de Communes de l'île d'Oléron (Charente-Maritime)

L'Agenda 21 comme moyen de portage de la politique de la Communauté de Communes. Il permet de mettre en place une stratégie territoriale et un programme d'actions concret.

Point de vigilance : risque de monopole d'une structure.

Participation citoyenne, un métier à part entière. Importance d'expérimenter d'abord pour susciter l'émergence de la parole citoyenne.



Marie WHITEAD, CPIE Gâtine Poitevine (Deux-Sèvres)

La question de la formation qualifiante sur la participation citoyenne : une question de durabilité et transversalité.

Le « développeur » / pilote de démarches participatives, un métier nouveau à inscrire au référentiel. Frein : former un agent pose la question de son indisponibilité temporaire pour lui permettre de monter en compétence.

Autres points soulevés par les échanges

- Travailler sur le message à faire passer.
- Mieux valoriser les actions EEDD, leur donner plus de visibilité à partir d'indicateurs de résultats (quantitatifs et qualitatifs).
- Comment positionner l'EEDD face à des acteurs comme les bureaux d'études potentiellement concurrentiels ?
- Importance des têtes de réseaux, comme centres de ressources et de soutien aux acteurs EEDD pour répondre aux sollicitations et Appels à Projets.
- Ne pas sacrifier le rôle historique d'éducation à l'environnement de nos structures au profit des « sirènes » de l'accompagnement des démarches participatives des collectivités territoriales.

Recommandations et pistes d'actions

1/ Comment fait-on de l'EEDD avec les collectivités ?

- Créer des micro-réseaux locaux (synergie d'acteurs EEDD)
- Mettre en évidence la plus-value apportée par les acteurs EEDD
- Encourager les contractualisations pluriannuelles.

2/ L'accompagnement des démarches territoriales de DD, un nouveau métier ?

Faire des acteurs de l'EEDD des prescripteurs de politiques territoriales (projets d'outils, démarchage de méthodologie, animation...) vers :

- Les collectivités locales (Agendas 21)
- Les entreprises (RSO / RSE)
- Mettre en place des formations « professionnalisantes » (payantes) pour les acteurs de l'EEDD.
- Interroger notre organisation.

La sobriété : une solution de développement durable mais un défi pour l'éducation à l'environnement

Animateur : Bruno DALLONGVILLE, Pour les Enfants du Pays de Beleyme

Rapporteur : Jean-Jacques RABACHE, Limousin Nature Environnement

Témoignages

Jean-Jacques RABACHE, Limousin Nature Environnement

Actions menées par le centre d'animation sur la sobriété énergétique « familles à énergie positive » et sur la « consommation responsable ». Peu de gens se lèvent le matin en disant : « Je vais détruire la nature aujourd'hui ». Et pourtant, le progrès et l'éloignement de la nature nous impose une distance et un détachement de la réalité. LNE utilise des méthodes d'éducation pour public non-volontaire dans le but de faire changer un peu les masses plutôt que de cibler un petit nombre de personnes volontaires.

Julien LE GUET, La Frênaie (Deux-Sèvres)

Projet de vie sur la « sobriété heureuse » d'un groupe de personnes proposant un mode d'hébergement s'appuyant sur les ressources naturelles et culturelles locales, et préservant la zone inondable du marais poitevin sur laquelle ils sont installés (camping en yourtes, ateliers de construction de yourtes et de structures paille).

Alexandre DUTREY, Charente Nature (Charente)

Comment permettre l'appropriation et le développement du concept de développement soutenable auprès de publics très contrastés ? 1) Comment observer l'activité de sa propre association sous l'angle de l'Agenda 21 ? 2) Comment aller à la rencontre de ceux qui n'ont pas l'occasion de réfléchir au concept de sobriété et notamment les personnes défavorisées ?

Autres points soulevés par les échanges

- Comment définir la notion de sobriété ? Connotation grise et terne du concept, opposition à la consommation de luxe. Cette tentative de définition a surtout soulevé bon nombre de questionnements sur la sémantique des termes utilisés, sur les croyances de chacun, sur les évolutions sociétales et notamment les nouvelles technologies, mais surtout sur l'impact des mœurs de la société occidentale sur nos modes de vie.
- Définir les notions de consommation, de besoins et d'envies et d'adaptations.
- Comment toucher le public non-volontaire ?
- Quid de l'engagement volontaire vs l'engagement imposé ?

- Cohérence écologique et économique (« écohérence ») visant la soutenabilité par rapport à l'offre d'un territoire → notion de consommation juste, en connaissance de cause.
- Concept éloigné des préceptes de la société de consommation. Notion difficile à vendre car elle implique des changements de comportement. Nécessité de déplacer le curseur de la consommation vers l'idée de bonheur.

Définir la sobriété comme un mode de vie ajustée et juste.

Recommandations et pistes d'actions

- La rencontre de l'autre est une base pour s'améliorer personnellement.
- Il faut avoir de la cohérence personnelle pour pouvoir convaincre l'autre (cohérence personnelle/ professionnelle / interprofessionnelle).
- La dépendance actuelle des associations ou structures d'EEDD aux fonctionnements des collectivités et services de l'état génère des comportements de compétition qui ne sont pas toujours compatibles avec la notion de sobriété.
- Des choix sont à faire en interne afin de dégager le temps nécessaire à l'orientation de nos structures vers une sobriété écologique et économique.
- Il faut que nous nous adaptions aux publics qui ne viennent pas « consommer » spontanément nos activités éducatives, au risque de ne pas être exemplaire sur la notion de sobriété.
- Il faut développer l'idée d'une sobriété heureuse, la seule qui puisse être retransmise.



Pratiques sportives et pratiques d'EEDD

Animateur : Alix HAULOT, Kayak Club Tulliste & Laurence DUPRAT, GRAINE Aquitaine

Rapporteur : Angel MARTINEZ, PNR Landes de Gascogne

Témoignages

Jean-Michel BIENVENU, conseiller technique et pédagogique activités scientifiques-service jeunesse, sports et vie associative - DDCSPP de la Creuse.

- Bref historique sur l'éducation populaire, l'EEDD et les pratiques « sportives »
- Retour d'expérience de la DRJSCS ALPC (Sports de nature, ...)



Thèmes de la présentation :

- Éducation tout au long de la vie, pour une autonomie
- Rôle de l'État et des politiques publiques
- Activité physique de nature <=> sport
- Le cadre de la certification/réglementation
- Expérimentation département de la Creuse => importance de la formation continue à l'EEDD pour les éducateurs.

Alix HAULOT, Club Kayak Tulliste (Corrèze)

- L'association sportive : le club de Kayak propose de la multi activités centrées sur les activités physiques de pleine nature. (+agrément au titre de la protection de l'environnement depuis 2006 + Station Sport Nature).
- Le rôle d'Alix : intégrer la sensibilisation à l'environnement à tous les moments de la vie du club, dans le quotidien (économies d'énergie, déchets, valorisation jeunes...) mais aussi lors des animations sur l'eau (cycle avec séances environnement en lien avec le programme des pagaies couleurs... Récemment, l'association a développé des interventions auprès des futurs encadrants d'activités de plein air.

Thèmes de la présentation :

- Sensibilisation des pratiquants
- Sensibilisation des publics touristiques et de loisirs
- Mieux connaître pour mieux préserver
- Faire le lien entre la pratique sportive et l'environnement
- Structures sportives : engagement de la direction dans la démarche
- Éducation populaire

- Impacts/évolution de la pratique dans un environnement qui se modifie
- Outils pédagogiques (mallettes/panneaux)
- Fédération active et engagée.

Ana Maria LE GOFF et Edith PAVANT, Communauté de Communes de l'île d'Oléron

- Activités nautiques en milieux littoraux (plage-mer): élaboration d'un schéma d'occupation du littoral afin de gérer les conflits territoriaux d'installation.
> suite à cette action : réflexion actuelle sur les activités nautiques en milieux de marais
- Natura 2000 : s'appuyer sur les structures nautiques (écoles et clubs) pour être un relais d'éducation à l'environnement.

Thèmes de la présentation :

- Conflits d'usages
- Démarches participatives et démocratiques : « Charte »
- Structures : rôle et relais EEDD pour le grand public
- Formation: rôle des structures EEDD
- Activités douces: comment accompagner les structures à faire de l'EEDD ?
- Pratiques encadrées / non-encadrées
- Enjeux / pressions du foncier/ économie/ maîtrise et expertise.

Questions soulevées par les échanges

- **Comment émanciper les individus pour la prise en charge individuelle ou collective ?**

Multiplier l'information auprès des acteurs de l'événementiel, des loueurs et vendeurs de matériel, qu'ils soient petits commerçants ou grands magasins. Participer à la formation de ces vendeurs dans l'apport de connaissances en EEDD. S'appuyer sur les acteurs locaux et les porteurs de projets associatifs, privés, etc. Travailler avec des chartes développées en partenariat avec les acteurs (ne pas mettre la barre trop haut pour ne pas effrayer les acteurs) et une évaluation régulière pour la faire évoluer et avancer plus loin dans des problématiques communes.

- **Comment capter le public à l'EEDD dans la pratique sportive ?**

Quand elle est collective par la formation et la sensibilisation des responsables, la co-construction à leur pratique sportive, en les sollicitant dans des manifestations EEDD telles que la Semaine de réduction des déchets, la Semaine européenne du développement durable etc. Pour l'Éducation Nationale s'appuyer sur l'axe 7 de la stratégie nationale du sport : « éduquer et former au développement durable ».

- **Comment faire entendre les politiques locales sur un territoire?**

Impulsion de l'État qui s'applique au sein des départements par le biais des CDESI (Commissions et plans Départementaux des Espaces, Sites et Itinéraires). Les départements sont happés pour

faire appliquer la réglementation et non dans l'organisation. Il faut aussi une envie du terrain pour pouvoir s'organiser : structure de médiation et d'échange porteur de projet pour faire avancer les dossiers.

- **Conflits d'usages au sein des différentes activités ?**

Être exemplaire au sein de sa propre activité, entrer en contact avec les habitants, le respect et l'échange dans l'éducation à l'environnement.

Entrer par le biais du public scolaire peut préparer les générations suivantes, écouter et appréhender les différentes situations pour pouvoir faire de la médiation.

Recommandations et pistes d'actions

1) Relier le monde du sport et le monde de l'EEDD en mutualisant les savoir-faire, les connaissances sans « faire à la place de », et donc en complémentarité.

- Favoriser les échanges → Pôle ressources locales de toutes les structures : qui, qui fait quoi, avec qui, et où ? Pour ne pas réinventer ce qui se fait déjà.
- Mobiliser les institutions en travaillant en partenariat.
- Pouvoir intervenir dans les formations des acteurs du sport pour développer une conscience à l'EEDD.
- Partager nos manifestations avec les acteurs du domaine sportif.
- S'ouvrir vers les autres, être curieux des autres.
- Élargir le champ aux autres sports que les activités de pleine nature.
- Investir pleinement le champ des Activités Physiques de Pleines Nature.
- Informer les fédérations via le Comité Régional Olympique et Sportif (représentants associatifs).
- Repérer les partenaires et enjeux locaux.

2) Collaborer et travailler en partenariat avec les enseignants.

- Faire du lien autour des sujets EEDD en lien avec les programmes.

Voir les productions sur les deux pages qui suivent :

- Table 1 : Eduquer les pratiquants sportifs à l'EEDD et vice et versa

- Table 2 : Comment l'EEDD peut investir le sport ?

Dynamique « SORTIR » en ALPC

Animateur : Mathieu PINEAU, AROEVEN Limousin

Rapporteur : Marie FLAVIGNY, Relais Nature de la Moulinette

Témoignages

Julien ROL MALHERBE, association la Bêta-Pi (Deux-Sèvres)

Présentation : née il y a 20 ans, la Bêta-Pi associe culture scientifique et technique et éducation populaire au cours de séjours, camps, avec différentes thématiques selon expériences et compétences personnelles des animateurs (colo avec numérique, bricolage, sciences, nature...).

Participation à la dynamique Sortir :

- « Tentatives » : Faire connaître la dynamique aux ACM de la région : plaquettes envoyées avec aide du GRAINE Poitou-Charentes. Propositions de lieux pour expérimenter le dehors : aide au montage de projet, personne ressource ;
- Constat : déjà beaucoup de réseaux, de projets donc pas de nouveau groupe Sortir
- Une journée Sortir avec le CPIE de Lathus : vécu, partage, réflexion.
- Une journée de rencontre EE et Éducation à la santé (ARS, DREAL...)
- Organisation d'un BAFA « Dehors » avec Scout et MRJC
- Sujet abordé à l'Espace Régional de Concertation (ERC).

Mathieu PINEAU, Aroéven Limousin

Envie de constituer un groupe Sortir : appel de SEVE Limousin aux structures potentiellement intéressées.

- Première réunion à 8 personnes
- « Copie » du format auvergnat : réunion le vendredi soir, nuit dehors, partage samedi matin, réunion le samedi après-midi
- Juin 2016 : 1^{ère} rencontre à 3
- Novembre 2016 : 2^{ème} rencontre prévue
- Fort investissement, sur temps personnel, familial, limite potentielle.

Sébastien CARLIER, Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

Constat : baisse du nombre de séjours et classes vertes, 2 centres EE fermés sur 3.

Pour le public jeune et adulte : pousser à sortir aux alentours des écoles et des ACM :

- Relance du cycle de pleine nature, canoë et vélo.
- Projet Graine de géants (forêt).
- Echanges inter-parcs et intra-parc (entre des classes en amont/ aval de la rivière) avec des outils d'échange, l'appui des techniciens, 5 séances de canoë (gros canoës de 10-12 places), rencontres entre enfants de différents groupes.
- 23 et 24 septembre 2017 : rencontres de l'itinérance. Nature, art, sport, à pied, vélo, cheval : 2 jours « d'itinérance sans traces » : infos pratiques et conseils.

Freins identifiés

- Manque de temps consacré, difficultés notamment pour le travail entre structures différentes
- Financement des actions
- Coût des déplacements
- Formation continue compliquée (financement, accord des structures pour absence...)
- Education nationale et EE : 2 mondes parallèles
- Peurs du dehors (enseignants et parents)
- Surcharge des mails et des propositions (EN)
- Formation handicap ?
- Milieu aquatique : réglementations, propriétés privées, autorisations, législation
- Blocage des donneurs d'ordres alors que prêts sur le terrain
- Manque d'identification des lieux d'hébergement
- Bénévolat ...

Leviers identifiés

- BO : Coins nature
- Savoir-faire et structures de terrain en Nouvelle-Aquitaine
- EN touche un public large
- Petits parcours autour des écoles possibles souvent
- Animation pédagogique EN : intervention de Charente Nature autour de la randonnée (formation continue)
- Formation EN « coins nature » de 2 jours pour le 2nd degré
- EN : réseau ECORCE
- 1 chargé de mission EEDD par académie pour le 2nd degré
- Se coordonner entre structures
- Fédération de Pêche de Gironde : souhait de développer l'accès au dehors, lien social... Bus mutualisé
- Corrèze : association de sensibilisation au milieu aquatique pour centres éducatifs fermés et IME
- Séjour en Laponie avec la Bêta-Pi
- Faire le lien entre enseignants pour mutualisation, aide, soutien...
- Programme coordonné sur CPIE Béarn pour publics différents : retraités, PJJ, IME...
- Stage « Handicap et animation nature » à Education Environnement 64, agréé par l'ATEN, avec mise en situation
- Maison du parc des Pyrénées : sentier de découverte adapté > dialogue avec le monde de l'éducation spécialisée
- Bénévolat
- Co-formation
- Astro dehors : oser y aller, initier le mouvement, se poser dehors, attirer
- Arbre des savoirs et savoir-faire.

Réseaux thématiques et territoriaux : Quelle structuration pour demain ?

Animateur : Elise VILCHANGE, GRAINE Poitou-Charentes et Frédéric LASSALLE, CPIE Val de Gartempe
Rapporteur : Yves GILLY, Réserve Naturelle Géologique de Saucats - La Brède

Témoignages

Corinne ROUAULT, Chargée de mission éducation à l'environnement et au développement durable au Parc Naturel Régional du Marais Poitevin

Témoignage sur le **RENET** (Réseau d'Éducation à la Nature, à l'Environnement et au territoire du Marais Poitevin). Le réseau existe depuis 5 ans et compte aujourd'hui une trentaine de membres.

Les leviers du réseau :

- L'ENVIE : de se rencontrer, d'échanger sur les ses pratiques.
- UN BUT COMMUN : le RENET a choisi de rédiger une charte pour « faire corps » autour de l'Éducation à l'Environnement en Marais poitevin. Cette charte permet de formaliser le réseau qui n'a pas de statut à ce jour.
- SE CONNAÎTRE : organiser des rencontres, des temps conviviaux
- La CONFIANCE : important pour pouvoir porter des actions communes.
Pour qu'un réseau vive il faut une structure porteuse et dans le cas du RENET c'est le parc qui a été identifié sur le territoire pour le porter.
- PARTENAIRES : capacité du Parc à aller chercher des partenaires tel que l'Education Nationale.
- LOGO/NOM : Trouver une identité qui évoque l'EEDD. Cela permet d'être lisible et visible aux yeux des partenaires.
- Les GRAINES : aide technique et de départ.

Les freins du réseau :

- LE TEMPS : implication des membres du réseau (temps bénévoles des structures membres).
- FINANCEMENTS : possibilité de financement et de reconnaissance des financeurs du temps de coordination.
- STATUTS OU NON : labellisation du parc.

« Savoir faire on sait faire mais faire savoir c'est plus compliqué ».

Célia BERLIZOT, coordinatrice à l'association Au Fil des Séounes (Lot-et-Garonne)

Témoignage sur le réseau « **En Jeux Durables** ».

En Jeux Durables est un collectif qui est né d'une initiative du département de Lot et Garonne, suite à un audit des acteurs de l'EEDD du territoire.

Au départ 5 associations membres et aujourd'hui 30 structures membres du collectif.

En 2011 le département a financé le lancement du réseau.

Pour En Jeux Durables on parle de collectif d'acteurs car il n'y a pas eu possibilité de l'appeler réseau d'acteurs.

C'est un collectif sans structuration juridique jusqu'en 2015 où le collectif est devenu une association.

Financements de la Région, du département, de la DDCSPP et de la DREAL.

Programme d'actions :

- Coordination (réunion plénière, COPIL, gestion, plateforme internet, ressources, animations d'outils...)
- Organisation de formations collectives.
- Ouverture du réseau vers de nouveaux membres.
- Organisation d'un temps fort par an.

Au Fil des Séounes était coordinateur du collectif jusqu'en 2015 et depuis c'est la Ligue de l'enseignement du Lot-et-Garonne qui a repris la coordination. En cette fin d'année 2016 le département a demandé que le collectif devienne leur seul interlocuteur et donc de ne réaliser qu'une demande de financements. Cette demande crée des désaccords au sein du collectif et rend difficile l'entente avec le département.

Tatiana BEZIAUD, Relais Nature de la Moulinette, membre du réseau RADDAR (Réseau des Acteurs du Développement Durable de l'Agglomération Rochelaise).

Le service environnement de la Communauté d'Agglomération de la Rochelle a créé un poste pour la coordination du réseau RADDAR sur 1/4 de son temps.

Création d'un stand commun que chaque structure membre du réseau peut mobiliser lorsqu'elle représente le réseau sur des événements grand public. Le réseau n'a pas de statut juridique ce qui pourrait être un frein s'il souhaitait rechercher des financements.

Le réseau a rédigé un règlement intérieur et une charte des valeurs.

Actions du réseau :

- La CDA a créé et financé une plaquette de communication et l'agenda du développement durable.
- Création d'expositions, d'outils par le collectif.

Recommandations et pistes d'actions

- Réaliser un annuaire des acteurs et des actions à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine
 - Ex. : Réseau Orfée
 - Création d'une base de données (mots clés, réseaux territoriaux et thématiques).
- Re-identifier les différentes échelles des missions pour les réseaux EEDD (par rapport à l'Espace Régional de Concertation et au CAEE)
 - Animation de réseau et Coordination de projets
 - Formations
 - Recherche de subventions
 - Mutualisation d'outils
 - Échanges de pratiques
- Faire connaître le poids économique-social de l'EEDD dans la continuité du Tableau de Bord de l'Éducation à l'Environnement.
 - L'ouvrir à d'autres structures que les associations seulement
- S'appuyer sur les chantiers des assises 2013 pour évaluer ce qui a été réalisé sur chaque territoire et définir un plan d'actions pluri-annuel à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.
- Exporter les dispositifs éducatifs de chaque territoire de la nouvelle région.



Les adultes, un public à conquérir

Animateur : Ariane GOUESSET, GRAINE Poitou-Charentes & Marc BONNEAU, IFREE

Rapporteur : Aurélia BELIN, éco-interprète

Témoignages

Richard COZ, Agence des Aires Marines Protégées dans le cadre du Projet LIFE

Témoignage sur la démarche de sensibilisation des pêcheurs à pied sur l'estran marin dans le secteur Marennes-Oléron.

Amélie BODIN, CPIE Pays Creusois

Témoignage sur la démarche de sa structure qui a su développer de nombreux partenariats et actions en direction de publics adultes spécifiques : les personnes âgées, les réfugiés, les personnes handicapées...

Constats du groupe par rapport à la thématique

- Le public adulte est pluriel, rarement abordé à titre individuel, en dehors de groupes constitués. Il y a alors nécessité de le définir et éventuellement de le scinder en **typologies** pour mieux adapter notre approche pédagogique et nos messages.
- Plus que de « les conquérir », la posture professionnelle est à travailler pour **les aborder d'égal à égal en valorisant leurs savoirs et savoir-faire**.
- **Ce public bénéficie rarement de financements dédiés**, en dehors des groupes spécifiques types publics handicapés ou en insertion, ce qui réduit de fait le volume d'actions menées par les structures.

Recommandations et pistes d'actions

En réponse à ces constats, il est d'abord apparu important au groupe de bâtir une méthodologie partagée pour mieux cerner les publics adultes tout en gardant la notion d'individu. Cette méthodologie permettrait aussi de structurer nos intentions au regard des enjeux sociétaux auxquels ce public est confronté et sur lesquels il a des leviers d'actions.

1. Qualifier le public adulte en passant par les lieux qu'il fréquente, les activités menées et ses centres d'intérêt ou encore les acteurs relais en contact avec lui.
2. Envisager les temps où il est disponible.

3. Développer les compétences et la posture des intervenants en EEDD auprès de ces publics : aborder nos représentations initiales pour lever peut-être quelques a priori sur quelques catégories (exemples cités : stand à tenir dans un salon de l'agriculture conventionnelle, aller sensibiliser les catégories socio-professionnelles aisées qui pensent ne pas avoir de temps à consacrer à nos types d'animation...)
4. Renforcer l'écoute et l'échange bienveillant (ni morale ni jugement)
5. S'appuyer et valoriser les connaissances, compétences, perceptions d'adulte à adulte en co-formation.
6. Capitaliser les pratiques d'animation auprès des adultes et les mutualiser dans le réseau.
7. Relier son action aux enjeux territoriaux avec les acteurs relais et nouer des partenariats élargis (santé, social, entreprises...)
8. Légitimer l'action des acteurs de l'EEDD auprès de ces publics au regard des leviers d'action possibles face aux enjeux sociétaux et environnementaux.
9. Malgré l'absence de financements, envisager de se positionner alors en précurseurs/porteurs de propositions éducatives auprès de ce public, acteur du changement.

La place du projet associatif dans un marché qui s'ouvre

Animateurs : Blandine VASSELON, GRAINE Aquitaine et François NIVALT, GRAINE Poitou-Charentes

Rapporteurs : Carole CAHAUPE, Ecoacteurs en Médoc & Mathieu DUBOURG, Coop'Alpha / Be Happy

Témoignages

Mathieu DUBOURG, Coop'Alpha / Be Happy (Gironde)

Témoignage sur une évolution d'animateur à consultant, après 5 ans en tant que salarié au sein de différentes associations. Passage sur un domaine spécialisé et choix d'un statut d'entrepreneur salarié (associé au sein d'une CAE – Coopérative d'activité et d'emploi).

Levier : partenariat entre le GRAINE Aquitaine et Coop'Alpha (mêmes engagements sociaux).

Le milieu associatif noue des relations avec différentes formes d'entrepreneuriat.

Eugénie DEBENAIS, statut d'entrepreneur salarié (Deux-Sèvres)

Parcours associatif avec plusieurs réorientations dans le domaine de l'EEDD. Vision différente et ouverture sur le monde des entreprises. Aujourd'hui, elle fait du conseil et de la formation auprès des entreprises sur la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Réflexion à avoir quand on s'adresse au monde de l'entreprise : on utilise un vocabulaire et des comportements spécifiques. Agrément et démarche de progrès vers l'ESS (label ESUS).

Autres points soulevés par les échanges

- Le statut est moins important que le projet.
- Elargir l'EEDD : ne pas rester dans l'entre soi (valeurs et éthique).
- Redéfinir les frontières de l'intérêt général, les valeurs portées par les structures.
- Comment veiller à la compétence des acteurs ?

Recommandations et pistes d'actions

1. Comment valoriser nos compétences ? Réaffirmer nos valeurs ? Notre engagement pour l'intérêt général ?

- Créer un collectif ou une plateforme d'acteurs (GRAINES + Réseau Ecole et Nature, etc.) avec une charte de valeurs et un principe de gouvernance
- Fiche d'identité des acteurs et de leurs compétences.

2. Comment favoriser les complémentarités de l'EEDD et l'ESS ?

Moyens :

- Groupement d'employeurs
- Tiers-Lieux – *green working*
- Création d'un Label.

3. Quelles structurations opérer pour travailler avec les entreprises ?

- Réinterroger la gouvernance des structures : travail avec les entreprises ?
- Mettre en place un programme de formation : « C'est quoi l'entreprise ? Comment ça marche ? »
- Mutualiser une veille sur les besoins des entreprises : appels d'offres et salons professionnels pour les têtes de réseaux.
- Elargir l'ERC (Espace Régional de Concertation) à la Nouvelle-Aquitaine et à décliner au niveau territorial (ETC).
- Participer à des rencontres avec des entreprises en local (club entreprises, salons, forum, comités d'entreprises...).